

TARENTAISE

Bulletin Municipal

2^{ème}
trimestre
2008

Le mot du Maire ,

En ce début de mandat, je tiens à remercier tous ceux et celles qui par leur suffrage ont fait confiance à la nouvelle équipe municipale. Soyez certains que nous serons au service de tous et que nous nous attacherons à mener nos actions dans la transparence, en étant à votre écoute et en servant au mieux l'intérêt de la collectivité.

Un point sur notre organisation

Nous avons organisé les activités selon trois domaines de responsabilité conduits par le maire et les trois adjoints
1/ Travaux, services, investissements, patrimoine : domaine partagé entre Guy Brisebost et Frédéric Coignet qui travailleront en étroite collaboration.

☞ Voirie, déchets : Guy Brisebost , 1^{er} adjoint.

☞ Eau et assainissement : Frédéric Coignet, 3^{ème} adjoint.

2/ Plan local d'urbanisme : Daniel Blanc, 2^{ème} adjoint.

3/ Finances, gestion affaires sociales : Évelyne Estellé.

Les projets en cours

- Le Plan Local d'Urbanisme : suite au diagnostic effectué au cours du mandat précédent, les études pour l'établissement du PLU ont repris (réunions des 19 et 26 juin derniers). Une réunion publique sera organisée à l'automne pour tenir la population au courant de l'avancement de ce dernier.

- Le dossier de l'eau : les analyses effectuées sur les eaux de forage des Sagnes ont montré la présence de radioactivité. Cette radioactivité peut être traitée par dilution ; néanmoins la DDASS exige que la commune se rapproche de la ville de Saint-Étienne afin de négocier un branchement sur les sources de la ville. Les démarches sont donc entreprises dans ce sens. Rien ne permet aujourd'hui de savoir quelle solution définitive pourra être mise en œuvre.

- La station d'épuration, mise en route en 2000, connaît des dysfonctionnements permanents dus à des malfaçons. De ce fait, les assurances ont été saisies dans le cadre de la garantie décennale couvrant ces travaux. La municipalité a chargé son assureur Groupama de suivre la démarche entreprise et de nous informer régulièrement. Ce problème se doit d'être réglé dans les plus brefs délais et en tout état de cause avant la fin de la garantie décennale.

Nous souhaitons à tous un bon été ensoleillé et particulièrement à nos agriculteurs dont les travaux ont été retardés par cette longue période pluvieuse.

Je me tiens à votre disposition pour vous rencontrer si vous le souhaitez lors des permanences qui ont lieu le samedi matin entre 9 heures et 12 heures. Je vous rappelle également que de nombreux renseignements, y compris d'ordre technique, peuvent vous être transmis par madame Blachon.

Très chaleureusement,

Évelyne Estellé

QUELLES FINANCES POUR LA COMMUNE ?

Les finances de la commune sont régies par le document appelé budget communal, validé par le conseil municipal, qui présente les prévisions de recettes et de dépenses destinées à permettre le fonctionnement quotidien de la commune ainsi que la mise en application des projets municipaux pour l'année considérée. Il est complété par un document annexe qui correspond aux recettes et dépenses liées à l'eau et à l'assainissement. Chacun de ces deux documents est divisé en deux parties : une section de fonctionnement, où apparaissent recettes et dépenses courantes, et une section d'investissement, où figurent les recettes et dépenses concernant le patrimoine de la commune.

De façon générale, les recettes sont constituées principalement :

- des impôts directs payés par les habitants ;
- des sommes versées par l'État (dotation globale de fonctionnement, reversements de TVA par exemple) ;
- des subventions de la communauté de communes, du conseil général, du conseil régional ;
- de recettes diverses (coupe de bois, concessions dans le cimetière, etc.).

En ce qui concerne les impôts directs, le conseil municipal a la charge de déterminer chaque année les taux qui seront appliqués. Pour 2008, il a été décidé d'augmenter les taux de 2007 de 2 %, ceci afin de permettre de réaliser les améliorations souhaitées par tous sans trop affaiblir les réserves financières de la commune. Il est à noter que, même après l'augmentation, les taux en question sont pour Tarentaise nettement inférieurs aux taux pratiqués en moyenne dans le département de la Loire et dans la France entière, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous.

	Tarentaise (2007)	Tarentaise (2008)	Loire (2007)	France (2007)
taxe d'habitation	7,39 %	7,61 %	12,43 %	14,45 %
taxes foncières bâti	13,69 %	14,11 %	19,43 %	18,53 %
taxes foncières non bâti	34,86 %	35,91 %	37,57 %	44,20 %

Voici maintenant les grandes lignes du **budget communal 2008**, tel que celui-ci a été voté par le conseil municipal.

Recettes (section de fonctionnement)	
impôts et taxes	116 480
subventions et dotations	89 677
recettes diverses (coupe de bois, concessions dans le cimetière, etc.)	10 120
autres recettes diverses (revenu d'immeubles et remboursements divers)	17 000
recettes de fonctionnement pour l'année 2008	233 277
résultat de l'année 2007	135 995
total des recettes de fonctionnement cumulées	369 272
Dépenses (section de fonctionnement)	
charges de personnel	116 600
charges à caractère général (entretien des biens de la commune, frais postaux, etc., etc.)	121 520
autres charges diverses	30 313
charges financières (essentiellement intérêts de la dette)	2 983
transfert au service annexe « eau et assainissement »	5 000
virement destiné à permettre les dépenses d'investissement (voir ci-dessous)	92 856
total des dépenses de fonctionnement	369 272

QUELLES FINANCES POUR LA COMMUNE ? (SUITE)

Recettes (section d'investissement)	
subventions d'investissement	59 200
dotations diverses (remboursement de TVA notamment)	7 375
virement de la section de fonctionnement (voir ci-dessus)	92 856
recettes d'investissement pour l'année 2008	159 431
résultat de l'année 2007	657
total des recettes pour l'investissement	160 088
Dépenses (section d'investissement)	
remboursement des emprunts (en capital)	11 748
frais d'études (pour le plan local d'urbanisme)	22 000
matériel de voirie	35 000
bois et forêts	6 600
travaux sur voirie communale	73 000
autres	11 740
total des dépenses d'investissement	160 088

Deux remarques :

- 1) le total des recettes est égal au total des dépenses (on ne peut dépenser que ce qu'on « gagne ») ;
- 2) pour permettre les dépenses d'investissement, il est nécessaire de transférer des sommes de la section de fonctionnement (où il y a davantage de recettes) à la section d'investissement (où les recettes seraient sans cela insuffisantes).

Voici maintenant les grandes lignes du budget **annexe au budget communal 2008 concernant l'eau et l'assainissement**, tel que voté par le conseil municipal.

Recettes (section de fonctionnement)	
vente de l'eau	25 500
redevances d'assainissement	9 300
transfert depuis le budget communal	5 000
total des recettes réelles	39 800
résultat de l'année 2007	7 246
total des recettes d'exploitation cumulées	47 046
Dépenses (section de fonctionnement)	
charges de personnel	2 500
charges à caractère général (entretien, électricité, etc., etc.)	13 900
charges financières (intérêts de la dette)	6 074
charges exceptionnelles (annulation de recettes)	200
virement à la section d'investissement (amortissement : voir ci-dessous)	24 372
total des dépenses d'exploitation cumulées	47 046
Recettes (section d'investissement)	
virement de la section de fonctionnement (voir ci-dessus)	24 372
total des recettes d'ordre de l'exercice	24 372
résultat de l'année 2007	28 589
total des recettes pour l'investissement	52 961
Dépenses (section d'investissement)	
remboursement des emprunts (en capital)	7 324
frais d'études et de recherche	15 637
travaux d'investissement	30 000
total des dépenses d'investissement	52 961

Remarque : il n'y a pas de transfert ici de la section de fonctionnement à la section d'investissement ; en revanche, un transfert de 5 000 € a été nécessaire entre le budget communal et son annexe concernant l'eau et l'assainissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

La Communauté de Communes des Monts du Pilat, présidée par Jean Gilbert, regroupe les seize communes des cantons de Bourg-Argental et de Saint-Genest-Malifaux. Son fonctionnement repose sur un conseil communautaire de 35 élus représentant l'ensemble des communes associées

La Communauté de Communes des Monts du Pilat exerce de plein droit les compétences suivantes :

- développement économique : aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle commerciale, artisanale, touristique, construction et gestion d'ateliers relais, etc.;
- aménagement de l'espace communautaire et développement durable
- création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire
- protection et mise en valeur de l'environnement
- politique du logement et du cadre de vie
- opérations touristiques d'intérêt communautaire
- action sociale
- technologies de l'information et de la communication (TIC).

La commune de Tarentaise est représentée au Conseil Communautaire par :

- Évelyne Éstellé : titulaire ;
- Roland Peyron et Louis Besson : suppléants.

Cinq commissions et neuf postes de vice-présidents ont été proposés par Jean Gilbert et approuvés par le Conseil Communautaire. Ces commissions couvrent l'ensemble des domaines d'activité et ont pour objectif de proposer des projets d'actions qu'elles soumettront pour aval au Conseil Communautaire.

Ci-dessous , tableau des commissions et des responsables

Commission	Vice Président	Représentant de la commune
Orientations budgétaires, communication, solidarité intercommunale	Stéphane HEYRAUD Charles-Eric BARRALON	Louis BESSON
Culture Social	Monique VIGOUROUX Jean-Louis BARIOT	Kader HASSAINE
Economie	Jean-Louis GAUCHER Christian SEUX	Guy BLACHON
Tourisme	Nicolas FAURE	Évelyne ÉSTELLE
Aménagement de l'espace et développement durable	Guillaume SABOT Évelyne ÉSTELLE	Roland PEYRON

Évelyne Éstellé

LES TROIS TEMPS DU C.O.T.

1/ Courir pour le plaisir : le mot du Président,

Courir pour le plaisir a eu lieu sous le soleil et dans la bonne humeur générale.

Je tiens à remercier Gérard Flachet qui a merveilleusement orchestré la journée ainsi que Marie-Jo Thivend qui a pleinement assuré l'intendance du ravitaillement.

Un grand merci également à tous les bénévoles, membres du club ou non, qui ont également apporté leur contribution bénévole dans les différents domaines : logistique, informatique, postes de contrôles, cavaliers qui ont fermé la course, agriculteurs qui ont cédé leurs terrains ou chemins pour un tracé de course intéressant.

Les étudiants en kiné ont été également très appréciés pour soulager le moral et les meurtrissures des compétiteurs.

Le bureau remercie Évelyne Estellé pour sa disponibilité lors de la remise des coupes.

Il espère à nouveau réunir ses énergies pour 2009...

Bonnes Vacances à Tous !

Bernard Bonnier

PS : à noter samedi 30 août 2008 La Tarentaisienne (Rando VTT)
et début du cycle VTT en septembre

Important : ne pas oublier la visite médicale pour les licences

2/ Le week-end de printemps

Le club tarentaisou a permis à une cinquantaine de nos concitoyens de partager des moments familiaux, sportifs et de bonne humeur au cours du week-end du C.O.T. Celui-ci s'est déroulé du 1^{er} au 4 mai dans un beau camping de nos voisins drômois, sur la commune de Vinsobre (la bien nommée). Cette échappée belle, haute en couleurs, a permis une nouvelle fois à nos amis hollandais et autres Germain (nos cousins...) d'entendre les douces mélodies du parler gaga et de l'accent du Pilat. Je remercie M-J. Thivend, F. Malon, B. Bonnier et tous les moteurs de ce sympathique moment pour leur dévouement et leur grand sens de la collectivité.

3/ Les trente ans

Le 14 Juin, ce club ouvert et populaire, qui a accueilli avec enthousiasme des générations d'enfants et d'habitants de notre commune, a fêté ses trente ans. Cet anniversaire a donné lieu à une belle randonnée. Elle fut suivie d'un repas et surtout d'une émouvante cérémonie au cours de laquelle monsieur J. Eloi, président du Comité Olympique de la Loire, a médaillé les présidents successifs du C.O.T. Longue vie au C.O.T. !

Kader Hassaine.

OPERATION PILAT PROPRE

Depuis 1992, à l'initiative du parc naturel régional du Pilat, l'opération « Pilat propre » permet d'effectuer un grand nettoyage de printemps en sensibilisant petits et grands au respect de l'environnement. Grâce aux financements de la région Rhône-Alpes, le Parc du Pilat fournit gants et sacs poubelle aux communes qui sont impliquées dans cette manifestation.

Samedi 17 mai 2008, un petit groupe de volontaires a arpenté coins et recoins de notre commune à la recherche de déchets, détritiques, voire d'objets plus encombrants.

Du Sapillon au Pont-Souvignet, en passant par la Chaumeille ou le Godemard, papiers, emballages, bouteilles et autres déchets ont quitté Dame Nature pour remplir les sacs verts des participants. Il est agréable de constater que, à l'exception des abords du Pont-Souvignet, l'on trouve moins de déchets et que les citoyens sont plus attentifs au respect de la nature.

Merci à tous, et plus spécialement à M. André Blachon, qui a mis à disposition son véhicule et sa remorque.

Continuons dans cette voie, en espérant être encore plus nombreux en 2009.

Éric Quiblier

COLLECTE DE VETEMENTS

Samedi 24 avril 2008, *Terre des Hommes* effectuait son ramassage annuel de textiles.

Comme d'habitude, les habitants de Tarentaise ont participé à cette action, en déposant un grand nombre de vêtements et de chaussures dans le camion mis à disposition par la mairie.

En fin d'après-midi, c'est avec un camion bien rempli que nous avons pu avec Guy Brisebost acheminer les textiles à Villars, où les bénévoles de l'association réceptionnaient et chargeaient des semi-remorques remplis grâce aux efforts de collecte des villes et villages environnants.

Les responsables départementaux nous ont remerciés chaleureusement, insistant sur l'implication des habitants de Tarentaise dans cette opération depuis de nombreuses années.

Il nous ont également expliqué que le fruit de cette collecte permettra de poursuivre les programmes en faveur d'un développement fondé sur le respect des droits de tous les êtres humains.

Merci à tous ceux qui ont participé et rendez-vous en mai 2009 pour la prochaine collecte !

Éric Quiblier

PRIX CHARLES EXBRAYAT

Trois auteurs ont été sélectionnés pour le prix Charles EXBRAYAT 2008. Il s'agit de :

- Marie-Hélène LAFON pour son livre *Les Derniers Indiens* qui sera présenté par l'auteur son 29 août à 14h30 à Tarentaise;
- Pascal GARNIER pour son livre *La Théorie du panda* qui sera présenté par son auteur le 12 septembre à 18h à Planfoy ;
- Jean Philippe BLONDEL pour son livre *This is not a love song* qui sera présenté par son auteur le 19 septembre à 18h à Rochetaillée.

Ces livres sont à votre disposition à la bibliothèque.

Le public votera pour le livre de son choix jeudi 2 octobre à 18h en mairie de Tarentaise et le lauréat recevra son prix samedi 18 octobre à l'occasion de la Fête du Livre à Saint-Étienne.

Soyez nombreux à participer à cet évènement culturel d'importance.

Bonne lecture à vous tous !

Évelyne Estellé

BON ANNIVERSAIRE !

UN AN DE PLUS POUR JEANNE

Le 12 juin, une délégation d'élus a souhaité au nom de notre village un joyeux anniversaire à notre doyenne, Jeanne Flachet, qui nous a reçu avec toujours autant de plaisir pour ses 106 ans ! Un moment convivial, et toujours aussi émouvant, passé en compagnie de sa famille rassemblée.



Évelyne Estellé

AGENDA :

Dimanche 13 Juillet : Feu d'artifice

Samedi 19 Juillet : Concours de Pétanque à 14h00 organisé par le T.A.D

*Samedi 26 et Dimanche 27 Juillet : Ball-Trap au Sapillon organisé par l'A.C.C.A.
Soupe aux choux Dimanche matin*

Samedi 30 Août : La Tarentaisienne organisée par le C.O.T

Mardi 2 Septembre : Rentrée scolaire

Dimanche 19 Octobre : Montée des soleils de l'automne



A NE PAS MANQUER : 5 et 6 Juillet, Festival des musiques celtiques à Rochetaillée (gratuit)

COMMUNAUTE DE COMMUNES : MANIFESTATIONS ESTIVALES

Voici les programmations de l'été de "Quelques p'Arts le SOAR"

pour cet été sur le canton :

"Les Branks" Cie Azimuts Jeudi 7 août 2008 à 19h Thélis-la-Combe Centre village

"Cabaret"- Le Petit Théâtre de Pain Dimanche 27 juillet 2008 à 17h Planfoy-terrain de foot

"Cirque cynique et maritime"-Ronan Tablantec Samedi 30 août 2008 à 18h30 La Versanne
Centre du village

"Phénomène"-La Rhinofanpharyngite Jeudi 10 juillet 2008 à 19h St Romain Les Atheux
Centre du village

www.quelquespartlesoar.com

CARNET ROSE :

Alice et Martin BARD, le 3 avril

Mia POZZERA, le 28 avril

DECES :

M. PENEL Joseph, le 13 janvier

Mme PAGES Jeanne, le 4 mars

Mme NEYBON Marcelle, le 30 mars

M. VERCASSON Bernard, le 4 mai

Mme FAYARD Yvonne épouse BALADDA, le 10 mai

Prochaine parution : Octobre 2008

Edité et mise en page par la commission "COMMUNICATION"